***MODELE D'ARRETE DU CONSEIL GENERAL NO 14***

**PARTICIPATION COMMUNALE A L'AIDE AU LOGEMENT**

LE CONSEIL GENERAL

vu le rapport du Conseil communal, du ....;

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;

vu la loi sur l'aide au logement, du 17 décembre 1985;

vu le règlement d'exécution de la loi sur l'aide au logement, du 3 septembre 1986;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier**  Un crédit budgétaire annuel de Fr. .... au maximum, pour une période de 25 ans, est accordé au Conseil communal pour financer la participation communale à l'aide au logement.

**Art. 2**La charge y relative sera comptabilisée dans le compte de fonctionnement no 56000.36120.

**Art. 3**Le présent arrêté entre en vigueur le .....

**Art. 4**Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

............, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL